



Plateforme Multi-Acteurs d'Appui à la Promotion du Lait Local en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Pilotée par AFAO - APESS - CORET - Laiterie du Berger - OXFAM - RBM - ROPPA



APESS

Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
Secrétariat Exécutif
04 BP 590 Ouagadougou 04 Burkina Faso ;
Tel. +226 23 34 66 36 ; +226 70 25 50 95/78 34 36 35
E-mail : sg@apess.org ; trslamas@gmail.com
www.apess.org ; fb.com/apessafrique ; twitter.com/apessafrique



Plateforme Multi-Acteurs d'Appui à la Promotions du Lait Local en Afrique de l'Ouest et au Sahel

PILOTÉE PAR : AFAO - APESS - CORET - LAITERIE DU BERGER - OXFAM - RBM - ROPPA



CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA PLATEFORME RÉGIONALE MULTI-ACTEURS D'APPUI À LA PROMOTION DU LAIT LOCAL EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

Sous l'égide de la CEDEAO



et du Gouvernement du Sénégal



RESSOURCES



APPUI TECHNIQUE



13 - 14 - 15 février 2024
à Thiès - Sénégal

REMERCIEMENTS



RAPPORT FINAL

Table matières

1.	Sigles et abréviations.....	3
2.	Introduction.....	4
3.	Rappel des objectifs de la session 2024	4
4.	Participation	5
5.	Cérémonie d'ouverture	5
6.	Déroulement des travaux.....	9
6.1.	Session d'examen de l'état des lieux	9
6.1.1.	Plan d'action triennal : présentation et discussions.....	9
6.1.1.1.	Présentation du plan d'action triennal 2023-2025.....	9
6.1.1.2.	Échanges sur le plan d'action triennal	11
6.1.2.	Rapport annuel d'activité : présentation et discussions	13
6.1.2.1.	Présentation du rapport annuel 2023-2024	13
6.1.2.1.	Échanges sur le rapport annuel d'activités	15
6.1.3.	Bassins laitiers nationaux : présentations et discussions.....	16
6.1.3.1.	Présentations des bassins laitiers nationaux	16
6.1.3.2.	Échanges sur les présentations de bassins laitiers nationaux	16
6.2.	Session de mise en perspective du déploiement de la plateforme.....	17
6.2.1.	Perspectives de renforcement de la contribution du secteur privé au développement de la filière lait local	17
6.2.2.	Perspectives de consolidation des capacités d'intervention de la plateforme ..	18
7.	Cérémonie de clôture.....	18
8.	Annexes	21
8.1.	Agenda.....	21
8.2.	Liste de présence	23

1. Sigles et abréviations

CEDEAO	Communauté Économique Des États d'Afrique de l'Ouest
ECOWAP	ECOWAS Agricultural Policy
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
CA	Conférence Annuelle
AFAO	Association des Femmes d'Afrique de l'Ouest
MOPSS	Programme de Mobilité Pastorale transfrontalière apaisée et Stabilité sociale au Sahel
IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
GRET	Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques
RBM	Réseau Billital Maroobè
APESS	Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
COFIL	Comité de Pilotage
TEC	Tarif Extérieur Commun
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
PRAPS	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
PDEPS	Projet de Développement des Exploitations pastorales au Sahel
CER	Communauté Économique Régionale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PTF	Partenaire Technique et Financier
PCD	Plan Communal de Développement
AES	Alliance des États du Sahel
UMPL/B	Union nationale des mini laiteries et des producteurs de lait local au Burkina
IPROLAIT	Interprofession des acteurs intervenant dans la filière lait du Burkina Faso
CILSS	Comité Permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

2. Introduction

La Conférence Annuelle (CA), organe suprême de la Plateforme régionale multi-acteurs d'appui à la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel, s'est réunie à Thiès, au Sénégal, du 13 au 15 février 2024, conformément aux dispositions organisationnelles de ladite plateforme.

En effet, composée de toutes les Parties Signataires de la Déclaration constitutive de la plateforme, des partenaires, organisations professionnelles de la filière non signataires, des États et Communautés Économiques Régionales, la Conférence Annuelle est appelée à se réunir une fois par an pour piloter le processus de contribution à la réalisation de l'Offensive stratégie régionale que la CEDEAO a dédié au lait local qui reste l'un des produits hautement stratégique de sa politique agricole régionale, l'ECOWAP/PDDAA, en l'occurrence.

Ainsi, en validant le rapport annuel soumis à son examen par le Secrétariat Permanent, sous le contrôle du Comité de Pilotage, la Conférence Annuelle détermine les orientations stratégiques de ce processus sur la base des conclusions de larges délibérations sur les questions soulevées par ledit rapport. En traitant de ces problématiques d'ordres environnemental, économique, financier, social, technologique et autres, la Conférence Annuelle axe essentiellement ses travaux sur l'appui à la levée des obstacles aux développement des chaînes de valeur Lait Local dans les 18 pays¹ parties prenantes.

L'exercice 2023-2024, objet du rapport soumis à la présente session de la Conférence Annuelle, a été particulièrement marqué par un retard de mise en œuvre du premier Plan d'Action Triennal d'Appui, faute de ressources financières. Cependant, le Comité de Pilotage et le Secrétariat Permanent ont régulièrement fonctionné pour renforcer l'organisation de la plateforme, en ce qui concerne le premier, et entreprendre des efforts de mobilisation de ressources, quant au second.

Préoccupée par ce retard de mise en œuvre et réjouie par les acquis de ce déploiement des deux organes susnommés, la Conférence Annuelle s'est évertuée à bien prendre connaissance des réalités des bassins laitiers des pays et de la situation des secteurs privés laitiers nationaux, dans une perspective de levée des défis de mise en œuvre du plan d'action triennal en cours.

Ces travaux sont l'objet du présent rapport qui (i) rappelle les objectifs qui avaient été visés, (ii) désigne les participants au CA, (iii) fait écho aux messages des cérémonies d'ouverture et de clôture, (iii) rend compte des échanges opérés au cours des deux principales sessions des travaux de la réunion, et (iv) livre les conclusions et orientations stratégiques de l'instance.

3. Rappel des objectifs de la session 2024

La Conférence Annuelle 2024 avait pour objectif général de "revisiter la stratégie du processus de contribution à la promotion du lait local et prendre toutes les dispositions idoines pour l'opérationnalisation effective du premier Plan d'Action Triennal d'Appui".

A cette fin, il était spécifiquement attendu de permettre (i) une bonne appropriation du Plan d'Action Triennal par les parties prenantes de la Plateforme, (ii) une fonctionnalité effective des Commissions Thématiques, (iii) une meilleure

¹ Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone, Tchad et Togo.

connaissance des bassins laitiers nationaux en perspective du lancement effectif de la mise en œuvre du plan d'action, et (iv) une spécification de la feuille de route annuelle de mobilisation de ressources financières.

Pour ce faire, les travaux de la Conférence Annuelle se sont déroulés en deux sessions respectivement consacrées à :

- la prise de connaissance de l'état des lieux du fonctionnement de la plateforme régionale et des filières laitières nationales, et ;
- la formulation d'orientations et outils de redynamisation du déploiement de la Plateforme.

4. Participation

La liste des participants est annexée au présent rapport. Elle fait état d'un niveau de participation des pays et OPR parties signataires à hauteurs respectifs de 39% et près de 100% (elles ont été toutes présentes sauf l'AFAO). En outre, on peut noter la présence de 5 structures partenaires (MOPSS, IRAM, CIRAD, GRET, OXFAM). La CEDEAO, initiatrice de l'Offensive Lait Local sur laquelle s'aligne la Plateforme, a aussi participé aux travaux de la Conférence Annuelle.



5. Cérémonie d'ouverture

Les travaux de la Conférence Annuelle ont été placés sous l'égide du Ministère de l'Élevage et des Ressources Animales de la République du Sénégal. Ils ont effectivement été ouverts par le représentant du Ministre, Monsieur Famara SARR . Outre son discours, la cérémonie d'ouverture a permis d'entendre les allocutions (i) du Président du COPIL, Monsieur Boureïma DODO, Président du RBM, (ii) du Président de l'APESS, Monsieur Hamadou DICKO , (iii) du représentant du Président du ROPPA, Monsieur Djibo BAGNA, et (iv) du représentant de la CEDEAO, Dr Soulé Bio GOURA.



Dans son mot de bienvenue, prononcé en sa qualité de président de l'APESS, OPR en charge du Secrétariat Permanent de la Plateforme, **Monsieur Hamadou DICKO** a vivement salué tous les membres de la Conférence Annuelle et remercié les organisations partenaires qui ont bien voulu contribuer au succès de la première rencontre de la Conférence Annuelle, organe suprême de ladite plateforme. Il a aussi exprimé sa profonde gratitude à la CEDEAO et à Dr Yamar MBODJ, Directeur Exécutif du Hub Rural, facilitateur de la rencontre. A tous, il a souhaité des travaux féconds pour l'atteinte des objectifs visés et la formulation de recommandations favorables au développement de la filière local en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



A sa suite, **Monsieur Djibo BAGNA** a pris la parole pour transmettre le message du Président du ROPPA à la session 2024 de la Conférence Annuelle de la Plateforme. Il a d'abord exprimé le souhait de bienvenue et les vifs remerciements que le ROPPA, membre du Comité de Pilotage de la Plateforme, adresse à tous les participants qui ont bien voulu faire le déplacement de Thiès malgré de multiples charges. Ses remerciements sont aussi allés à l'APESS qui, en tant que Secrétaire Permanent de l'organisation, s'est fortement mobilisée pour le respect scrupuleux de la régularité des rencontres statutaires de la Plateforme. Pour lui, la prouesse est d'autant plus notable que le contexte présente plusieurs contraintes d'ordres financier et organisationnel.



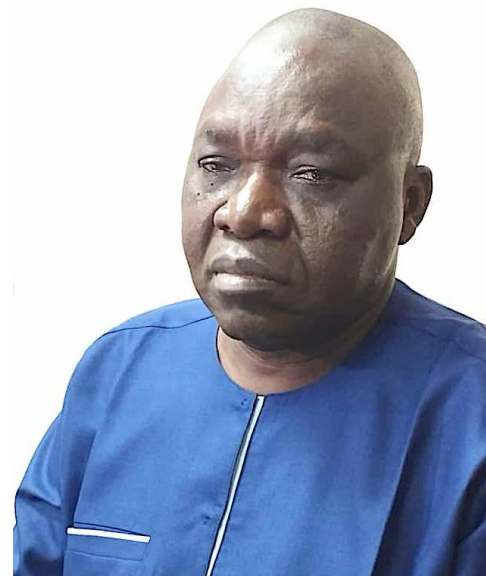
Évoquant l'importance de la plateforme, il la définira comme un "cadre fédérateur" de partage d'expériences diverses entre parties prenantes engagées dans le processus hautement stratégique de la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Au-delà de ce produit stratégique, il a aussi considéré la Plateforme comme "un espace de plaidoyer et de lobbying" pour "mettre l'élevage, en général, au centre des grands débats régionaux" sur le développement socioéconomique du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. En effet, dira-t-il, l'opportunité est ici offerte d'aborder, en profondeur, la question foncière, la problématique de renforcement des capacités de production, et la bonne gestion des menaces que constituent les importations massives de lait en poudre et les changements climatiques. A cette fin, il invitera toutes les parties prenantes et organisations partenaires à la mise en synergie de leurs activités respectives d'appui à la filière lait local. Il demandera aussi aux experts engagés aux côtés des organisations d'éleveurs à renforcer leur assistance et à être leur porte-parole auprès des gouvernements pour un appui politique consolidé à ladite filière.

Le mot du Président du Comité de Pilotage de la Plateforme, **Monsieur Boureïma DODO**, Président du RBM, a été porté par **Monsieur Aliou Samba BÂ**, Président de l'Antenne Nationale du Sénégal. A l'entame de son propos, ce dernier a justifié l'absence regrettée du premier responsable du COPIL par un agenda particulièrement chargé. Relayant, par la suite, le message du président du comité de pilotage, il a transmis les chaleureuses salutations adressées à toutes les parties prenantes et à tous les partenaires présents à la Conférence Annuelle. Au chapitre des hommages, et au nom de toute la plateforme, des remerciements appuyés ont été adressés au gouvernement, au ministre de l'élevage et des ressources animales, en particulier, pour l'accueil de la rencontre dans la Téranga légendaire qui caractérise l'hospitalité du peuple sénégalais.



A la suite d'un rappel de la genèse de la plateforme dans le sillage de l'Offensive lait local de la CEDEAO, il est entré dans le vif du sujet en insistant sur les défis (i) de l'amélioration des revenus des acteurs (producteurs, collecteurs, transformateurs) des chaînes de valeur de cette spéculation, (ii) de la résorption du déficit de la balance commerciale de la filière dû aux importations massives de lait en poudre, et (iii) de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en matière de produits laitiers. Ainsi a-t-il invité toutes les parties prenantes à s'approprier les visées de l'Offensive régionale d'un doublement de la production laitière locale et d'un quadruplement des volumes collectés pour la transformation à l'horizon 2030. A cet effet, il a invité les trois OPR (APESS, RBM et ROPPA) à poursuivre la dynamique de mobilisation et de participation enclenchée, avec l'appui de OXFAM, à la suite de l'adoption de la stratégie régionale CEDEAO en la matière. A toutes les parties prenantes, il a demandé de renforcer leur contribution à la mise en œuvre de la première génération d'instruments élaborés et adoptés par la plateforme grâce aux efforts soutenus et louables du Secrétariat Permanent porté par l'APESS, à savoir le premier plan d'action triennal et le plan de campagne de plaidoyer correspondant.

La cérémonie d'ouverture de la Conférence Annuelle s'est poursuivie avec l'adresse de la CEDEAO prononcée par son représentant, **Dr Soulé Bio GOURA**, Assistant Technique - Élevage du Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) du Département aux Affaires Économiques et à l'Agriculture. Il a, d'abord, présenté les excuses de ce dernier qui aurait bien voulu être parmi les participants de la session 2024 de la Conférence Annuelle considérée une étape décisive du déploiement de la plateforme.



Il a vivement félicité les organes dirigeants (COPIL et Secrétariat Permanent) qui ont pu assurer le fonctionnement effectif de la plateforme, depuis son lancement deux ans plus tôt. Revenant sur les visées de la stratégie régionale CEDEAO à laquelle s'aligne la plateforme (amélioration de la productivité, augmentation du taux de collecte et promotion d'un environnement favorable), il a invité la Conférence Annuelle à une réflexion sur la nécessité d'une adaptation de la démarche stratégique aux profondes évolutions actuelles du contexte. Il fera préciser que ce dernier, naguère caractérisé par un marché régional ouest-africain et sahélien délimité par le TEC-CEDEAO, est en cours de mutation avec la création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et les fragmentations courantes des institutions communautaires régionales. En la matière, il dit être confiant que la plateforme, forte de toutes les parties prenantes qui la constituent et de sa large étendue géographique, saura relever ce défi d'adaptation aux évolutions de l'environnement socioéconomique et politique du processus de développement de l'économie laitière en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Prononçant le discours d'ouverture de la Conférence Annuelle statutaire, au nom du Ministre sénégalais de l'élevage et des ressources animales, **Monsieur Famara SARR**, Chef de la Division des Industries Laitières, Apicoles et Avicoles, a présenté les excuses de l'autorité ministérielle empêchée par un agenda particulièrement chargé du fait des spécificités de la situation politique ambiante.

Après avoir transmis aux "conférenciers" le souhait de bienvenue du Ministre et ses remerciements pour le rendez-vous renouvelé en terre sénégalaise, M. F. SARR a poursuivi la lecture du message ministériel en rendant, à toutes les parties prenantes et à tous les partenaires de la plateforme, un vibrant hommage pour le travail réalisé, avec persévérance, depuis la mise en place de la Plateforme en dans cette même ville de Thiès. Il s'est particulièrement réjoui de la fonctionnalité effective de tous les organes statutaires que sont la Conférence Nationale, le Comité de Pilotage et le Secrétariat Permanent.

Ainsi a-t-il exprimé sa certitude que la mobilisation autour de la mise en œuvre des plans nationaux, du plan d'action triennal et du plan de plaidoyer ne fera pas défaut. Il insistera, par la suite, que le Sénégal partage avec tous les autres pays, parties prenantes de la plateforme, cette attention hautement stratégique accordée à la filière. A titre d'illustration, il citera, entre autres mesures de politique prises par le gouvernement, le lancement en cours de programmes aussi déterminant que le PRAPS 2 et le PDEPS, la subventions des matériels de production, de collecte et de distribution du lait local, la subvention des importations de génisses gestantes, la suppression de la TVA sur le lait local pasteurisé, la facilitation de l'accès des acteurs à la formation et au crédit, ainsi que le soutien des prix au producteur. Concluant son propos avec l'espoir d'un



développement inéluctable de la filière lait local, il a invité tout le monde à se soucier davantage de l'amélioration de l'efficacité des investissements porteurs de ce progrès tant souhaité. En souhaitant plein succès à la Conférence Annuelle, il déclarera ouverts les travaux inscrits à l'agenda.

6. Déroulement des travaux

Pour réaliser les objectifs et résultats susvisés, les travaux de la conférence se sont articulés autour de deux sessions : (i) examen de l'état des lieux de la fonctionnalité et des performances de la plateforme, (ii) mise en perspective du déploiement de la plateforme.

6.1. Session d'examen de l'état des lieux

L'examen de l'état des lieux de la fonctionnalité et des performances de la plateforme s'est fait à l'aide de présentations suivies d'échanges sur le premier plan d'action triennal, le rapport annuel d'activité et les bassins laitiers nationaux.

6.1.1. Plan d'action triennal : présentation et discussions

Pour rappel, la plateforme a adopté, en janvier 2023, à Thiès, au Sénégal, son premier plan d'action triennal 2023-2025 et le plan de campagne de plaidoyer y afférent. Le lancement de sa phase de mise en œuvre a été ajourné, faute de mobilisation des ressources financières requises. Cette situation a pu démobiliser les parties prenantes du champ d'action de ce principal instrument opérationnel de la plateforme. Ainsi s'est-il avéré nécessaire de procéder à la mise à niveau de tous sur les visées, les actions et les modalités de pilotage et de gestion desdits plans.

6.1.1.1. Présentation du plan d'action triennal 2023-2025

Le rappel des éléments constitutifs du plan d'action triennal 2023-2025 a été fait par **Madame Hindatou Amadou**, responsable plaidoyer et genre de l'APSS. La présentation a successivement traité (i) du contexte et de la justification du plan, (ii) des objectifs et des résultats qui en sont attendus, (iii) des composantes qui structurent son mode d'intervention, (iv) du mécanisme de mise en œuvre, (v) du cadre de mesure de performance, (vi) des risques encourus pour sa réalisation et des mesures prises pour leur mitigation, ainsi que (vii) des besoins et plan de financement.



En terme de contexte et de justification, les atouts mis en exergue sont :

- Le statut de produit stratégique reconnu au lait local dans la politique agricole régionale laissant prévoir l'afflux de ressources subséquentes pour le développement des chaînes de valeur concernées, et ;
- l'existence d'instruments stratégique (offensive traduite en stratégie régionale) et opérationnel (programme d'investissement prioritaire) dédiés.

A l'opposé, ce contexte est caractérisé par de nombreuses contraintes retenues par la présentation. Il s'agit, entre autres, (i) de la forte dépendance aux importations de lait en poudre, (ii) des problèmes nutritionnels et sanitaires que pose probablement ce type de produit laitier faisant l'objet d'incorporation de matière grasse végétale, (iii) des ressources insuffisantes des acteurs locaux (exploitations pastorales, laiteries, unités de collecte et de distribution), (iv) de la faible productivité des races laitières locales, (v) de la dégradation et l'accès de plus en plus difficile aux ressources pastorales, et (vi) d'une politique commerciale défavorable.



Par ailleurs, s'arrêtant sur la justification de la mise en place de la plateforme, la présentation souligne l'apport de trois OPR (APESS, RBM et ROPPA) qui, avec l'appui de OXFAM, dans le cadre de la campagne "Mon Lait est Local", se sont engagées dans un processus de mise en place d'un outil efficace de contribution à l'Offensive Lait et à ses instruments stratégique (stratégie régionale) et opérationnel (programme d'investissement prioritaire).

En ce qui concerne les finalités du plan d'action, la présentation a rappelé que le plan d'action a réaffirmé l'ancrage de la plateforme au dispositif de mise en œuvre de l'Offensive Lait Local en s'appropriant de la vision "d'une Afrique de l'Ouest qui émerge parmi les bassins laitiers du continent africain et accroît progressivement sa contribution aux échanges régionaux de produits laitiers d'origine communautaire." A cet effet, rappellera la présentation, le premier plan d'action entend s'atteler, en priorité, sur (i) le renforcement de la fonctionnalité des organes de la plateforme et des dispositifs nationaux de concertation et de coopération, ainsi que (ii) l'appui aux pays parties prenantes à l'aide de mécanismes performants de concertation et de coopération, d'information, de communication, de plaidoyer, de suivi-évaluation, de revue conjointe et de promotion d'innovations technologiques.



Sur cette base, la présentation a rappelé les deux résultats attendus du plan d'action. Ce sont : (i) l'évolution de la plateforme en interlocuteur privilégié et influent des parties prenantes régionales (CER) des politiques, stratégies, et initiatives touchant au développement des chaînes de valeur lait local, et (ii) l'émergence d'efficaces dispositifs nationaux de concertation et de coopération

axés sur le développement des chaînes de valeur lait local dans tous les 18 pays, parties prenantes de la plateforme.

La présentation a aussi évoqué les logiques d'intervention et activités respectivement axées sur ces résultats. Par la suite, les participants ont été informés (mis à niveau) sur le mécanisme de mise en œuvre (pilotage, supervision, coordination), le cadre de mesure de performances (cadre de résultats, indicateurs), les risques (probabilité de défaillance de la plateforme régionale et/ou des dispositifs nationaux) et mesures de mitigation, ainsi que les besoins (un milliard 675 millions de francs CFA) et plan de financement ciblant (sources) des fonds propres (OPR, opérateurs privés, ONG membres de la plateforme), des contributions gouvernementales et communautaires, ainsi que des appuis de PTF.

6.1.1.2. Échanges sur le plan d'action triennal

Avec la facilitation de **Dr Yamar MBODJ**, Directeur Exécutif du Hub Rural, la présentation ci-dessus a été suivie de larges discussions autour de certains points d'attention que le Comité de Pilotage, assisté par le Secrétariat Permanent devra prendre en compte dans la supervision de la mise en œuvre du premier plan d'action triennal.



Ces points d'attention sont articulés autour de problématiques-clés de réalisation du plan d'action dans le contexte actuel qui a connu un certain nombre de changements majeurs après l'atelier de validation en comité de pilotage élargi.

Le financement du plan d'action est une de ces problématiques. A ce propos, les échanges ont permis de dégager de nouvelles pistes de mobilisation de ressources en sus de celles qui avaient été déjà identifiées : (i) apports de fonds propres par les parties prenantes de la plateforme comme les OPR, les coalitions nationales y compris secteur privé ; (ii) plaidoyer auprès des gouvernements nationaux, des commissions régionales et des partenaires au développement. Il en est ainsi :

- De la soumission, aux entités financières pertinentes (agences de coopération bi- et multilatérale, banques de développement, etc.) de projets-pilotes d'appui aux filières laitières nationales ;
- De la réalisation d'actions de plaidoyer et de lobbying pour le financement du développement de ces filières par des prélèvements fiscaux (impôts et taxes) sur les importations de lait en poudre ;
- De la formulation de réponses à des appels à propositions de projets de développement aux niveaux régional, national et local, et ;
- De l'implication des collectivités locales pour le financement des acteurs locaux des chaînes de valeur lait local (producteurs, transformateurs, distributeurs) sur des prélèvements locaux (taxes, patentes) et autres fonds de dotation, notamment dans le cadre de plans communaux de développement (PCD).



La seconde problématique largement abordée dans les discussions relatives au plan d'action est celle de la stratégie d'intervention dans un contexte régional en pleine mutation et aux lendemains incertains. En la matière, la Conférence Annuelle a particulièrement appelé le Comité de Pilotage, assisté du Secrétariat Permanent, à bien prendre en compte les évolutions ci-après dans l'ajustement de sa stratégie de mise en œuvre du plan d'action :

- La fragmentation de l'espace CEDEAO par l'émergence progressive de l'Alliance des États du Sahel (AES) ;
- La faiblesse de la gouvernance nationale du processus de promotion du lait (faibles capacités des interprofessions, coalitions, alliances, plateformes nationales), contrairement au niveau régional où les OPR animent une forte dynamique de dialogue ou concertation entre elles et avec les instances habilitées des commissions régionales ;
- Le déficit d'implication de certains gouvernements (ministères en charge de l'élevage, notamment) dans les dispositifs nationaux susvisés de concertation et de coopération pour le développement des chaînes de valeur lait local, et ;
- L'engagement conséquent de nombreuses ONG dans cette dynamique de concertation et coopération.

La troisième problématique ayant fait de discussions approfondies est relative à l'action de communication pour le changement des comportements en faveur du lait local. Ainsi, a-t-il été demandé au comité de pilotage, assisté du Secrétariat Permanent, d'accorder une attention particulière :

- À l'ajustement des comportements de consommation des parties prenantes de la plateforme dans le cadre de rencontres statutaires et autres événements autogérés en veillant à la distribution exclusive de lait local (pause-café, déjeuner et expositions) ;
- À la poursuite de l'élan de la campagne "Mon Lait est Local", pour la mobilisation d'avantage acteurs du secteur privé, de la société civile, d'organisations de consommateurs, de professionnels de l'information et de la communication (journalistes, notamment), de ministères et d'OP, et
- À l'échange d'expériences et d'informations entre pays très avancés dans leur processus de promotion du lait local et pays à processus peu développé.



Par ailleurs, les échanges autour de la présentation du plan d'action ont aussi porté sur d'autres questions telles que (i) l'insécurité qui prévaut dans l'espace pastoral (en prendre compte pour l'implication de la plateforme aux efforts régionaux de promotion d'une mobilité apaisée et sécurisée), (ii) la gestion axée sur les résultats (en prendre compte pour le suivi et l'évaluation régulière des performances productives (lait cru, produits laitiers transformés) et commerciales des filières laitières nationales.

6.1.2. Rapport annuel d'activité : présentation et discussions

Comme prévu par les dispositions de la Plateforme relatives à la tenue des sessions ordinaires de la Conférence Annuelle, le Secrétariat Permanent a soumis aux participants le rapport annuelle 2023-2024. Présenté par Madame Hindatou Amadou, celui-ci a fait l'objet de discussions ayant abouti à la formulation de conclusions et orientations.

6.1.2.1. Présentation du rapport annuel 2023-2024

La présentation du rapport annuel d'activités a essentiellement porté sur les activités réalisées, les leçons apprises et les recommandations formulées.

En introduction de la présentation, rappel a été fait que le lait local est un des cinq produits stratégiques de la politique agricole régionale de la CEDEAO, l'ECOWAP/PDDAA. Il a aussi été précisé que cette option a conduit au lancement d'une offensive spécifiquement consacrée à ce produit et portée par une stratégie régionale dont l'instrument opérationnel est un programme d'investissement prioritaire (PIP) d'un budget de plus de 2 844 810 000 000 FCFA.

En ce qui concerne les activités, la présentation a énuméré (i) l'atelier de lancement de la plateforme régionale multi-acteurs d'appui à la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel, (ii) la réunion de lancement du comité de pilotage, (iii) la réunion élargie de ce comité, (iv) l'engagement d'un processus de mobilisation de ressources, (v) l'appui aux équipes-pays.

Sur le contenu de ce déploiement, la présentation a spécifié que les activités susvisées comportent respectivement les actions suivantes :

- Pour la mise en place de la plateforme : (i) conduite de campagnes de plaidoyer, de communication et de sensibilité, (ii) élaboration de projets de déclaration constitutive, de cadre d'intervention et de constitution d'organes fonctionnels (conférence annuelle, comité de pilotage, secrétariat permanents et commissions thématiques), (iii) tenue de l'atelier de lancement ;
- Pour le lancement effectif des activités du comité de pilotage, en mai 2022 à Thiès : (i) mobilisation effective du Secrétariat Permanent, (ii) nomination de vice-présidents respectivement chargés de missions spécifiques, (iii) désignation de chargés de commissions thématiques, (iv) instruction de tâches spécifiques au Secrétariat Permanent (élaboration de plans d'action et de plaidoyer conformément aux orientations du COPIL), (v) élaboration des projets de documents susvisés ;
- Pour la validation desdits projets : préparation et tenue, à Thiès, en janvier 2023, de la réunion du comité de pilotage élargie à toutes les catégories de parties prenantes de la plateforme ;
- Pour la mobilisation de ressources financières : (i) conduite de mission de plaidoyer auprès du Commissaire en charge du Département de l'Agriculture, des Ressources en eau et de l'Environnement de l'UEMOA, (ii) mobilisation effectivement de ressources auprès de projets et programmes pour la mise en œuvre d'activités déterminées dont l'organisation de la présente session ordinaire de la Conférence Annuelle ;
- En guise d'appui aux dispositifs nationaux de concertation et de coopération : (i) soutien technique et financier à deux organisations socioprofessionnelles burkinabé : UMPL/B et IPROLAIT, (ii) appui financier à l'organisation d'un atelier d'élaboration du plan d'action national et de plaidoyer de la coalition lait du Niger, (iii) Appui, dans le cadre de la Journée Mondiale du lait (er juin 2023), à l'élaboration et la diffusion d'un communiqué de presse de sensibilisation de décideurs étatiques sur les préoccupations d'organisations professionnelles laitières (coalitions) relatives à la disponibilité "plans d'action nationaux Lait".

Les produits de ces activités, tel qu'indiqué par la présentation, sont énumérés au tableau suivant :

Activités	Mise en place plateforme	Lancement comité de pilotage	Tenue réunion de comité de pilotage élargie	Mobilisation ressources	Appuis aux équipes pays
Produits	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration d'engagement • Cadre de coopération • Organisation (organes et fonctions respectives) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination de 5 vice-présidents respectivement chargés de l'élevage agropastoral, de l'élevage mobile, de l'insertion économique des jeunes, de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, de la promotion des investissements privés et du plaidoyer • Désignation des chargés de commission thématique 	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan d'action triennal 2023-2025 • Un plan de campagne de plaidoyer • note de programmation, de préparation et de tenue de la première session de la conférence annuelle, • Feuille de route de réalisation des plans de financement du plan d'action et 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de financement de la plateforme lait sur trois (3) ans à l'étude au niveau de la Commission • Rendez-vous a été obtenu avec le CILSS • Mobilisation effective de ressources auprès de projets et programmes pour la 	<ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso : soutien technique et financier à l'UMPL/B et à l'IPROLAIT • Niger : soutien technique à la coalition nationale lait (élaboration plans d'action national et de plaidoyer)

Activités	Mise en place plateforme	Lancement comité de pilotage	Tenue réunion de comité de pilotage élargie	Mobilisation ressources	Appuis aux équipes pays
		(financement, développement technologique, adaptation aux CC, sécurité et mobilité apaisée, marchés et environnement des affaires • Désignation de représentants pays dans chaque zone climatique	de la campagne de plaidoyer	réalisation d'activités telle que la tenue de la conférence annuelle 2024	

6.1.2.1. Échanges sur le rapport annuel d'activités

A la suite de la présentation du rapport annuel d'activités, les échanges se sont focalisés sur un certain nombre de déterminants du fonctionnement optimal de la plateforme régionale . Parmi ces principaux points de discussion, il y a :

- Les équipes-pays qu'il faudrait dynamiser pour plus de réactivité et de fonctionnalité. Les dispositifs nationaux de concertation et coopération (coalitions, alliances, interprofessions et autres) qu'elles sont censées mettre place tardent à répondre aux attentes placées en eux en tant que levier ou instrument principal de promotion du lait local, et réceptacle primordial de l'appui de la plateforme régionale. Celle-ci, au demeurant, par défaut de ressources, n'a pu assumer sa responsabilité (cf. Plan d'Action Triennal) d'appui à la mise en place de ces dispositifs sans lesquelles le déploiement de la plateforme au niveau national est quasi inopérant. Ainsi, la revue de la feuille de route de leur mise en place (cf. Plan d'Action Triennal) est envisagée pour la dynamisation des relations de coopération, au sein de la plateforme, entre acteurs régionaux et acteurs nationaux ;
- Les représentants de zones qui tardent à assurer leur rôle de relais entre ces deux niveaux de fonctionnalités de la plateforme. En effet, compte tenu de l'étendue, non négligeable, de la zone d'implantation de la plateforme et des faibles ressources dont disposent celle-ci, deux relais ont été désignés pour les difficultés d'organisation de rencontres aussi régulières et massives que souhaitées. Ces relais couvrent respectivement les pays côtiers et les pays sahéliens. Cependant, ce dispositif, tel que relevé dans les discussions, tarde à se mettre en place pour une plus puissante communication interne entre parties signataires de la plateforme ;
- Le lien fonctionnel entre le plan d'action triennal et les plans d'action nationaux que les équipes-pays sont appelées à mettre en œuvre. Les échanges ont permis de clarifier que les plans nationaux ne sont point une déclinaison du plan régional, tout comme ce dernier n'est pas la synthèse des premiers. Il a été clairement précisé que l'instrument opérationnel régional est un moyen que se donne la plateforme pour apporter son appui à la mise en œuvre des plans nationaux, en sus d'une intervention auprès des communautés économiques régionales et de leurs partenaires pour contribuer à l'amélioration de l'environnement régional des affaires de la filière lait local ;

- Les commissions thématiques pour lesquelles, il a été requis la désignation de responsables spécifiquement chargés de leur fonctionnement effectif. Précision a été faite que les responsables en question (structures et individus) ont été effectivement désignés par le Comité de Pilotage en sa première réunion statutaire, pour l'animation des cinq commissions instituées ("financement", "Développement technologique", "Adaptation aux changements climatiques", "Mobilité pastorale apaisée et sécurisée", "Marchés et environnement des affaires". Dans la même foulée, les participants ont été aussi informés que cet organe de gouvernance a aussi désigné ses six vice-présidents respectivement chargés (i) de l'élevage agropastoral, (ii) de l'élevage mobile, (iii) de l'insertion économique des jeunes, (iv) de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, (v) de la promotion des investissements privés, et (vi) du plaidoyer pour un environnement des affaires, et ;
- La mobilisation des ressources qui est revenue aux débats, avec l'annonce de l'opportunité offerte par la disponibilité d'un fonds CEDEAO d'un milliard de dollars US aux efforts de renforcement de l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, donc dans la filière lait local d'Afrique de l'Ouest.

6.1.3. Bassins laitiers nationaux : présentations et discussions

Comme inscrit à l'agenda, les sept représentants de pays présents à la Conférence Annuelle ont présenté leurs bassins laitiers nationaux en perspective d'un appui ajusté de la plateforme. Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Tchad.

6.1.3.1. Présentations des bassins laitiers nationaux

Les présentations-pays, disponibles auprès du Secrétariat Permanent de la Plateforme, ont fait état (i) de la localisation géographique desdits bassins, (ii) de leurs bases productions (cheptel et pâturages), (iii) de l'état des chaînes de valeur (production, transformation, distribution) qui s'y développent, et (iv) de leurs performances en termes de productivité et productions laitières, de taux de collecte du lait cru, de taux de transformation du lait collecté, et parts de marchés à l'échelle nationale.

Les potentialités, opportunités et contraintes relatives au développement des filières nationales lait local ont aussi été évoquées par ces présentations pays.

6.1.3.2. Échanges sur les présentations de bassins laitiers nationaux

De larges discussions ont suivi ces présentations-pays. Elles ont permis de mieux cerner la situation globale de la filière lait local au niveau national. Ainsi a-t-il été constaté que :

- Tous les pays disposent d'importantes potentialités naturelles (cheptel, pâturages) et productives (systèmes pastoraux, agropastoraux et intensifs) de développement de la filière lait local pouvant inverser effectivement la lourde tendance actuelle d'aggravation de la dépendance aux importants de lait en poudre ;
- Les maillons de la collecte, de la transformation et de la distribution se développent de mieux en mieux dans la quasi-totalité des pays, notamment dans l'espace sahélien où l'on observe l'augmentation du nombre de laiteries de petites et moyennes échelles, la diversification des produits

transformés, ainsi que la multiplication des réseaux de collecte et boutiques de produits à base de lait local. Des opérateurs assurant leur livraison à domicile émergent même de plus en plus dans certains pays, et ;

- L'appui des gouvernements aux acteurs de la filière s'améliore aussi dans tous les pays, avec la prise de mesures diverses d'amélioration génétique des races laitières, de facilitation de l'accès aux aliments et produits vétérinaires, d'allègement fiscal, et autres. Cependant, lesdits acteurs souhaitent l'amplification de telles mesures et la mise en place de politiques hardies de substitution progressive des importations de poudre lait par l'accroissement conséquent des productions de lait local.



6.2. Session de mise en perspective du déploiement de la plateforme

6.2.1. Perspectives de renforcement de la contribution du secteur privé au développement de la filière lait local

La parole a été donnée au secteur privé pour décliner les perspectives de renforcement de sa contribution aux efforts de la plateforme régionale. Ce secteur comprend, non seulement la catégorie des transformateurs (laiteries) mais aussi celles des producteurs, collecteurs, distributeurs et consommateurs de lait local.

Pour renforcer l'implication de ces derniers au développement de la filière, il a été préconisé d'aller à la mise en place d'un business model ou modèle d'affaires qui privilégie une approche globale favorisant l'interconnexion de tous les maillons de ces chaînes. Ce faisant, l'attention sera principalement portée sur l'intensification des flux des produits laitiers (lait cru et transformé) entre ces quatre catégories d'acteurs, pour assurer leur régularité (12 mois sur 112), l'augmentation des volumes et l'amélioration de la qualité desdits produits.

Une telle approche, selon le secteur privé, permettrait une plus forte stabilité des prix et une coopération inter-acteurs plus consistante en matières financière et technique,

pour la rentabilité adéquate des entreprises, toutes catégories confondues. Elle pourrait aussi renforcer l'adhésion des consommateurs à la promotion du lait local.

Une description documentée et plus explicite de ce business model est attendu du secteur privé qui suggère, par ailleurs, un appui public conséquent à l'évolution des exploitations familiales laitières en mini-fermes de haute productivité, pour la livraison de matière première suffisante aux unités de transformation.

6.2.2. Perspectives de consolidation des capacités d'intervention de la plateforme

En conclusion de ses travaux, et après avoir salué la richesse et l'utilité des échanges, la Conférence Annuelle a engagé le Comité de pilotage, assisté du Secrétariat Permanent, à une bonne prise en charge des trois principales contraintes mises en exergue : (i) l'insuffisance criarde des ressources financières, (ii) la léthargie des dispositifs nationaux de concertation et de coopération (coalitions, alliances, interprofessions, etc.), et (iii) le retard du lancement des travaux des commissions thématiques.

7. Cérémonie de clôture

Le présidium de la cérémonie d'ouverture s'est retrouvé en fin de session de la Conférence Annuelle pour procéder à la clôture des travaux.

Dans son mot de remerciement, Monsieur **Hamadou DICKO**, Président de l'APESS et vice-président du Comité de Pilotage, en charge de l'élevage agropastoral, a exprimé son infinie gratitude au gouvernement du Sénégal, à travers le ministère de l'élevage et des ressources animales, pour avoir bien voulu accueillir la première session de l'organe suprême de la plateforme. Ses remerciements sont aussi allés au Président du RBM, Monsieur Boureïma, pour son engagement constant à la tête du comité de pilotage de la plateforme régionale. Cette gratitude s'est adressée ensuite à la CEDEAO, au ROPPA, au secteur privé, aux pays, aux partenaires et à tous les participants qui ont bien voulu répondre à l'invitation de l'APESS, en charge du Secrétariat Permanent de la Plateforme. Ainsi a-t-il exprimé à toute l'équipe technique de l'APESS ses vifs remerciements et ses chaleureuses félicitations pour avoir préparé et organisé la rencontre avec autant de réussite. Il a formulé de ferventes prières pour une paix durable pour tous et dans toute la région.

Satisfait des résultats de la rencontre, il a émis le souhait d'une transformation effective des conclusions et orientations de la Conférence Annuelle en avancées significatives du processus de développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Une mention spéciale a été attribuée au Dr Yamar MBODJ et à son équipe pour l'accompagnement permanent du Secrétariat Permanent du COPIL dans leurs tâches d'animation de la plateforme.

Transmettant les remerciements du Président du COPIL, Président du RBM, Monsieur **Aliou Samba BÂ** a exprimé sa reconnaissance aux représentants du Ministre sénégalais en charge de l'élevage, de la CEDEAO et du CILSS ainsi qu'à tous les participants, partenaires et invités pour avoir si fortement contribué à l'atteinte des attentes des résultats attendus de la conférence. Les États et les PTF ont été aussi remerciés pour l'attention portée à la plateforme. Par ailleurs, il s'est réjoui de l'atmosphère convivial dans laquelle se sont déroulés les travaux qui ont abouti à des recommandations qui ouvrent effectivement des perspectives de transformation de l'Afrique l'Ouest et du Sahel en un grand bassin laitier.

Pour cela, il a exprimé ses vives félicitations à l'APESS pour les importants efforts consentis dans la prise en charge des tâches confiées par le COPIL et l'ensemble des parties signataires de la plateforme.

Au nom du Président du conseil d'administration du ROPPA, **Monsieur Djibo BAGNA** a exprimé ses vifs remerciements aux États, aux institutions d'intégration, aux partenaires et aux organisations socioprofessionnelles pour leur contribution effective au processus de promotion du lait local. Il a fortement attiré l'attention de tous sur les grands défis de l'année qui va exiger plus d'imagination et d'initiatives pour faire avancer la cause du lait local dans un contexte aussi complexe que contraignant. Ainsi a-t-il demandé à chaque réseau d'organisation, à chaque partie signataire, de faire de l'engagement de chacun dans la mise en œuvre effective des décisions, conclusions et recommandations, le maître-mot ou mot d'ordre de la situation actuelle.

Aux États, il a demandé une prise effective de mesures pour améliorer l'environnement de la filière lait local. A l'endroit des partenaires financiers, il a sollicité leur confiance renouvelée aux réseaux et autres acteurs dont l'engagement pour le développement de l'économie rurale ne souffre d'aucun doute.

En conclusion, il a adressé ses remerciements pour l'intelligence et la flexibilité de l'accompagnement, ainsi ses vives félicitations au Secrétariat Permanent de la Plateforme qui accompli un excellent travail d'animation de la Plateforme. Son mot de la fin a été un souhait de bon retour dans les foyers respectifs.

Quant à **Dr Soulé Bio Goura**, il a, d'abord tenu à exprimer tout son plaisir d'avoir participé aux travaux de la première session ordinaire de la Conférence Annuelle de la Plateforme régionale d'appui à la promotion du lait. Il a, ensuite, partagé avec les participants les points essentiels du rapport de participation qu'il présentera au Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO. Il s'agit (i) de la traduction effective des ambitions de l'offensive régionale lait sur le terrain du développement par le déploiement de la plateforme, en dépit de sérieuses contraintes financières, (ii) de l'annonce des opportunités de financement actuelles ou prochaines que la CEDEAO offre ou offrira avec l'appui des deux partenaires que sont la DDC et l'AFD, (iii) de l'encouragement d'une soumission de demande d'appui à la CEDEAO par le Secrétariat Permanent de la Plateforme pour tirer profit desdites opportunités, et (iv) de la promesse d'un soutien de la DADR pour faire aboutir une telle sollicitation.

En outre, il a vivement félicité les États Membres pour une implication à cette heureuse initiative de contribution à la mise en œuvre de ladite offensive. Ainsi a-t-il souhaité une meilleure visibilité des plans d'action nationaux auxquels la CEDEAO serait disposée à apporter un appui pour leur mise en œuvre effective.

Représentant le ministre de l'élevage et des ressources animales, retenu par les exigences du contexte politique particulièrement tendu, **Monsieur Famara SARR** a livré son mot de clôture qui, à l'entame, s'est réjoui de la confiance renouvelée au Sénégal en décidant d'y tenir la Conférence Annuelle de la plateforme, malgré les difficultés du contexte.

C'est la preuve, dira le message, que cette organisation est résolument engagée pour le développement effectif de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Les bons résultats qui ont été réalisés par la rencontre en sont une autre preuve.

Conscient que, malgré les avancées enregistrées par la Plateforme, de nombreuses contraintes restent à lever, exigeant d'importants efforts à consentir, le Ministre a réaffirmé la disponibilité du gouvernement du Sénégal à apporter, à l'équipe-pays et

aux instances régionales, un soutien consistant à la mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre.

Le mot de clôture a été prononcé avec des souhaits de bon retour dans les pays respectifs et de souhait de paix durable et partagée par tous.



8. Annexes

8.1. Agenda

Horaires	Activités	Responsables
Jour 1 : 13 Février 2024		
Cérémonie d'Ouverture, <u>visite de stands d'exposition</u> et installation du présidium de la conférence annuelle		
09H00 - 10H00	Allocution de bienvenue du Président de l'APESS	Facilitateur de la rencontre
	Mot d'encouragement du Président du ROPPA	
	Mot d'encouragement du Président du RBM	
	Discours d'ouverture du Ministre Sénégalais en charge de l'élevage et des productions animales	
	Photo de famille	
10H00 - 10H20	Pause-Café	APESS
10H20 - 10H35	Installation du présidium de la conférence	Facilitateur de la rencontre
Session 1 : État des lieux		
Séquence 1.1 : Rappel des termes du Plan d'Action Triennal		
10H35 - 11H00	Rappel des finalités, modalités et dispositifs de mise en œuvre, et ressources requises	Secretariat permanent Plateforme (APESS)
11H00 - 12H30	Discussions générales sur le plan d'action	Tous participants avec l'aide du facilitateur
12H30 - 13H00	Conclusions et recommandations relatives au plan d'action	Présidium de la conférence avec l'appui du facilitateur
13H00 - 15H00	Pause-Déjeuner	APESS
Séquence 1.2 : Examen et adoption du Rapport Annuel 2023		
15H00 - 15H20	Soumission du rapport annuel pour validation	Secrétariat Permanent, sous couvert du Comité de Pilotage
15H20 - 16H00	Échanges sur le contenu du rapport annuel	Présidium de la conférence avec l'appui du facilitateur
16H00 - 16H15	Conclusions et recommandations relatives au contenu du rapport annuel	Présidium de la conférence avec l'appui du facilitateur
16H15 - 16H30	Pause-Café	APESS
Séquence 1.3 : Présentation des bassins laitiers nationaux		
16H30 - 17H30	Présentations des bassins laitiers nationaux : localisation, performances de production, systèmes de collecte, unités de transformation et de distribution, principaux marchés	Équipes-pays

Horaires	Activités	Responsables
Jour 2 : 14 Février 2024		
09H00 - 10H30	Poursuite des présentations des bassins laitiers nationaux	Équipes-pays
10H30 - 10H45	Pause-Café	APESS
10H45 - 13H00	Poursuite des présentations des bassins laitiers nationaux	Équipes-pays
13H00 - 15H00	Pause-Déjeuner	APESS
15H00 - 16H00	Discussions générales sur les présentations pays	Tous participants avec l'aide du facilitateur
16H00 - 16H15	Pause-Café	APESS
Session 2 : Dynamisation de la Plateforme		
Séquence 2.1 : Ajustement de l'approche stratégique		
16H15 - 16H30	Soumission de propositions d'ajustement de l'approche stratégique de la Plateforme	Secrétariat Permanent, sous couvert du Comité de Pilotage
16H30 - 17H00	Échanges sur les propositions d'ajustement de l'approche stratégique de la Plateforme	Tous participants avec l'aide du facilitateur
17H00 - 17H15	Formulation de conclusions et recommandations sur les propositions d'ajustement stratégique	Présidium de la conférence avec l'appui du facilitateur
Jour 3 : 15 Février 2024		
Intermède Exposition produits laitiers locaux		
09H00 - 10H00	Présentations représentants secteur privé sur leurs contraintes, opportunités et perspectives d'affaires	Participants secteur privé avec l'aide du facilitateur
10H00 - 10H15	Pause-Café	APESS
Séquence 2.2 : Définition de l'agenda 2024 d'appui aux équipes-pays dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action Triennal		
10H15 - 10H30	Soumission de projet d'agenda d'appui aux équipes-pays	Secrétariat Permanent, sous couvert du Comité de Pilotage
10H30 - 11H00	Échanges sur le projet d'agenda	Tous participants avec l'aide du facilitateur
11H00 - 11H15	Formulation de conclusions et recommandations sur le projet d'agenda	Présidium de la conférence avec l'appui du facilitateur
Séquence 2.3 : Orientations relatives au fonctionnement des Commissions Thématiques		
11H15 - 11H30	Soumission de propositions de mise en activité des commissions thématiques conformément aux orientations du Comité de Pilotage	Secrétariat Permanent, sous couvert du Comité de Pilotage

Horaires	Activités	Responsables
11H30 - 12H00	Échanges sur les propositions de mise en activité des commissions thématiques	Tous participants avec l'aide du facilitateur
12H00 - 12H15	Formulation de conclusions et recommandations sur les propositions de mise en activités des commissions thématiques	Présidium de la conférence avec l'appui du facilitateur
12H15 - 15H00	Pause-Déjeuner	APESS
15H00 - 15H15	Lecture du projet de relevé des conclusions et orientations de la conférence annuelle	Présidium de la conférence avec l'appui du facilitateur
15H15 - 15H45	Amendement et validation du relevé des conclusions et orientations	Tous participants avec l'aide du facilitateur
Cérémonie de Clôture		
15H45 - 16H30	Mot du Président de la Conférence	Facilitateur de la rencontre
	Discours de clôture du représentant du Ministre Sénégalais en charge de l'élevage et des productions animales	

8.2. Liste de présence

N° d'ordre	Nom et prénoms	Fonction/ Institution	Localité/Pays	Adresses
1	Fadimata BALLA	Femme Leader/APESS	Cameroun	fadimataballa212@gmail.com
2	Diouf Mamadou	Hub Rural	Thiès/Sénégal	papemamadoudiouf6@gmail.com
3	Adama Djibé SOW	CNCR/ROPPA	Kaolack/Sénégal	adamasow17aout@hotmail.fr
4	Ousmanou Chehou	Chef Antenne CDEN/MINEPIA	N'gaoundéré/Cameroun	ousmanouchehou@yahoo.fr
5	Tchioukoye SOW	Participante Libre	Sénégal	tchioukoyesow@gmail.com
6	Ousmane DIALLO	Oxfam	Burkina Faso	Ousmanediallooxfam.org
7	Traoré S Nadège		Niger	salinadege@yahoo.fr
8	Aziabou Afiwa Aveali	Wildaf. AO	Togo	avealiaziabou@gmail.com
9	Djibo BAGNA	PTF/ROPPA	Niger	Djibobagna90@gmail.com
10	Ousmane Modi BA	Vice Pdt APESS	Sénégal	
11	Mahamat Idriss Choua	DDDDFA/MEPA	Tchad	angrba.mic@gmail.com
12	Mbaye SAMB	Journaliste	Sénégal	
13	Mariame MAIGA	CORAF	Sénégal	mamaifa@coraf.org

14	Serena FERRARI	CIRAD/PP2S	Sénégal	serena.ferrari@cirad.fr
15	Arona Diaw	Laiterie du Berger	Sénégal	a.diaw@ldb.sn
16	Moustapha DIA	Pdt ADENA	Sénégal	rhm.sen@gmail.com
17	Alarba BA	Trésorière Collectif RBM	Sénégal	alarbamoussab@gmail.com
18	Alhassan A.JAOJI	CORET	Nigeria	jaoji13@gmail.com
19	Kiswendsida Nour Al Ayatt OUEDRAOGO	Pdt IPROLAIT	Burkina Faso	onouralayatt@yahoo.fr
20	Christiana G. Onyegbule	Federal Minister of Agriculture	Nigéria	christyonyegbule@gmail.com
21	Sadio Gankal Ka	Membre CA APESS	Sénégal	-
22	Youssoufa Yaya	2ème Vice- Président APESS	Cameroun	237 677 393 396
23	Jalo BUBA	Pdt APESS	Nigéria	drjalobubasunkani@gmail.com
24	Hindatou Amadou	Resp.Plaidoyer et Genre APESS	Burkina Faso	hindatou_amadou@yahoo.fr
25	Ahmat Abdelhadi DAMANE	Pdt CNC/APESS	Tchad	Abdeldamane74@gmail.com
26	Abdoulaye Seye	Hub Rural	Sénégal	abdoulays@hubrural.org
27	OUALI Boubacar	IRC/Oxfam	Niger	boubacarouali@oxfam.org
29	Modibo Oumarou	SE/APESS	Burkina Faso	modibooumarou@gmail.com
30	Famara Sarr	MEPA	Sénégal	guilman@yahoo.fr
31	Dr Bio Goura Soule	Assistant Technique ECOWAS	Abuja/Nigeria	soule.bio.ecowas@gmail.com
32	Dicko Amadou Hamadoum	Président APESS	Burkina Faso	22670076823
33	Aliou Samba BA	RBM/Sénégal	Sénégal	jombonguel@yahoo.fr
34	Azara Remalia Sanogo	Personne Ressource	Burkina Faso	remalia.expertisetconseils@outlook.fr
35	Amadou HALILOU	Président ROPEN	Niger	ropenniger@yahoo.fr
36	Ilo Sow Oumar	RTP APESS THIES	Thiès/Sénégal	sowilooumar@gmail.com
37	Amadou SEYNI	Président APESS	Niger	seyniamadou@yahoo.fr
38	Khatar Cheikh AHMED	APESS	Mauritanie	khatarca@ieloud.com
39	Kadidiatou CISSE	APESS/SE	Burkina Faso	apess_sg@yahoo.fr
40	Mohamed B ABEMBOU	APESS/SE	Burkina Faso	abemboumohamed@yahoo.fr
41	Babacar DIENG	Caméraman/Thiès s24	Sénégal	
42	Ablaye Gadiaga SARR	Journaliste/ Observateur	Sénégal	

43	Samba FALL	Caméraman/ITV	Sénégal	
44	Isiobra A. SENE	Journaliste	ITV	
45	Tiémogo Hamidou	Resp. Communication/ APESS	Burkina Faso	hamidoutiemogo@gmail.com
46	Babacar SENE	Journaliste agropasteur	Sénégal	babasene402@gmail.com
47	Aamadou Mamadu	Journaliste	Sénégal	
48	Aamadou Harurna	Journaliste	Sénégal	
49	Edwige Yaro Botoni	PRAPS/CILSS	Burkina Faso	edwigebotoni@CILSS.hot
50	Mouhamadou Samba SOW	Pdt économique et Social	Sénégal	
51	Beldeline MBEMBA	Interprète	Sénégal	rbeldeline@gmail.com
52	David GUENDEHOU	Interprète	Sénégal	davidguendehou@gmail.com

